

## XYZ. La revue de la nouvelle

### La confession d'un sous-officier

Sergio Kokis



Number 108, Winter 2011

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/65516ac>

[See table of contents](#)

#### Publisher(s)

Publications Gaëtan Lévesque

#### ISSN

0828-5608 (print)

1923-0907 (digital)

[Explore this journal](#)

#### Cite this article

Kokis, S. (2011). La confession d'un sous-officier. *XYZ. La revue de la nouvelle*, (108), 55–59.

# La confession d'un sous-officier

Sergio Kokis

CHER MONSIEUR le juge d'instruction, docteur Carlos de Oliveira Pinto. Du fond de mon cachot, je prends enfin le courage de me saisir du crayon pour m'adresser à Votre Excellence, dans le but de tenter de mettre fin à la situation insupportable dans laquelle je me trouve. Lorsque cette confession parviendra à votre connaissance, je ne serai plus de ce monde. Ma mort, je l'espère, donnera un poids supplémentaire à ces aveux d'un soldat et d'un homme d'honneur. Mais, j'insiste une fois encore, je suis innocent du crime dont vous m'accusez. Je vous prie, monsieur le juge, de ne pas considérer le geste que je m'apprête à faire après avoir rédigé cette lettre comme une preuve de ma culpabilité, ni comme un signe de désespoir face à la sentence qui m'attend à la suite du procès que vous instruisez. Il est vrai que je suis persuadé d'être condamné. Tout ce qui entoure cette tragédie pèse contre moi et les preuves, même circonstanciées, suffiront amplement pour convaincre un jury de ma culpabilité. Mais l'idée de passer les trente prochaines années de ma vie en prison pour le meurtre d'une femme m'est trop odieuse. Pourtant, cela n'est pas à l'origine de ma décision de me suicider, croyez-moi. Par ailleurs, vous avez entièrement raison, je suis coupable. Coupable de quoi au juste ? De lâcheté, sans aucun doute, d'hésitation au moment du devoir... De meurtre aussi, je le concède volontiers, même si tout cela me paraît trivial. Ma plus grande peine, monsieur le juge, vient du sentiment profond de déshonneur qui me gâche définitivement le goût de vivre. La honte que je ressens devant ce qui arriva est si corrosive, si cruelle, qu'elle me pousse, paradoxalement, à tout vous avouer. Je le fais non pas dans l'espoir d'un pardon mais dans celui de me sentir un tant soit peu soulagé avant ma fin. Oui, me soulager de ce fardeau. Durant les interrogatoires que vous avez menés d'une main de maître et avec beaucoup d'humanité, j'en vins à vous considérer plutôt comme un 55

confesseur que comme un accusateur. D'où l'impertinence de cette lettre d'aveux non réclamée par Votre Excellence. J'espère que vous garderez un souvenir fraternel de mon humble personne malgré le fait que vos conclusions me concernant restent erronées, voire primaires. L'erreur est une condition propre aux humains, monsieur le juge, et il est bien trompeur de se fier uniquement aux apparences. Avec le respect que je vous dois, l'âme d'un soldat comme moi est beaucoup plus complexe que celle des criminels que vous êtes malheureusement obligé de fréquenter. Mais je vous pardonne, car vous ignorez ce qui s'est réellement passé durant cet après-midi funeste du 25 juillet dernier. Après m'avoir lu, en tant qu'ancien officier des glorieuses forces armées de notre pays, vous comprendrez mon geste et, sans doute, vous compatirez un peu avec mon chagrin.

Je regrette de ne pas m'être ouvert à vous pendant les interrogatoires. Mon attitude bornée, se limitant à nier ma responsabilité dans le meurtre de M<sup>me</sup> Maria Rosa da Silva, m'a bêtement empêché de profiter de vos sans doute judicieux conseils et de votre vaste expérience en matière d'honneur. C'est que je suis un homme simple, issu du peuple, sans grandes études ou lumières pour faire face à ce qui m'afflige depuis le moment de l'assassinat de ma maîtresse. Si je suis arrivé au grade de sergent-major dans l'armée de terre, je le dois surtout à ma force de caractère, à mon goût du travail clérical et — sans fausse modestie — aussi à ma belle écriture, maintes fois louée par mes supérieurs. Ainsi, je dois tenter seul, avec mes maigres ressources, de vous raconter ce qui arriva à ce moment-là et pendant les jours précédant mon arrestation. Je m'excuse d'avance pour mes pauvres dons littéraires devant une tragédie d'une telle importance.

Oui, je l'avoue, M<sup>me</sup> Maria Rosa da Silva était ma maîtresse depuis peu. Mais, détrompez-vous, monsieur le juge, il n'y avait rien de passionnel me concernant dans cette affaire galante. Je la trouvais mignonne, Maria Rosa, sans plus, comme tant d'autres, sans lendemain. J'ose croire que la même chose se passait de son côté, car ce n'était pas la première fois

qu'elle prenait un amant. J'ignore pourquoi au juste elle le faisait et je n'eus pas l'occasion de la questionner à ce sujet. Il me semble cependant qu'elle était une bonne épouse et qu'elle menait son foyer avec beaucoup de soin. Durant nos quelques rencontres avant son décès, elle ne m'a jamais dit du mal de son époux, ce gremlin d'Antenor da Silva. C'était une femme assez enjouée et qui avait beaucoup d'entrain au lit, sans aucune complication. Je déplore que son mari n'ait pas su apprécier ses qualités et qu'il ait préféré dramatiser la situation au point d'avoir recours à l'assassinat pour une si petite affaire. Oui, monsieur le juge, j'insiste une fois de plus sur cette affirmation : Maria Rosa da Silva fut tuée par son mari, de sang-froid, lorsqu'il la surprit nue dans le lit conjugal, en plein après-midi, dans des circonstances au demeurant fort compromettantes : les draps étaient froissés, la jeune femme était baignée de sueur et toute rouge — nonobstant le fait que nous étions en plein hiver. Il est vrai aussi que mon uniforme était posé sur la chaise de la chambre et que mon ceinturon avec mon arme de service était accroché au dossier. Ces éléments pointaient vraisemblablement vers une scène d'adultère malgré le fait que moi, l'amant, je n'étais pas visible. Au lieu de demander une explication ou même d'insulter son épouse, M. Antenor da Silva s'empara alors de mon pistolet militaire et tua M<sup>me</sup> Maria Rosa da Silva d'une balle dans la poitrine. Doutait-il depuis longtemps de son infidélité ? Toute sa conduite va dans ce sens, car il paraissait trop calme et décidé, comme s'il n'était pas surpris de trouver son épouse dans une telle situation, comme s'il était depuis longtemps arrivé à cette décision homicide. Savait-il que l'amant était un membre des forces armées et qu'il y aurait là une arme pour commettre son crime ? Possiblement, car l'assassin ne semblait pas être armé et il se servit de mon pistolet comme si cela était une évidence. En se servant de mon arme, avait-il conçu d'avance le projet de me compromettre comme le meurtrier le plus probable ? Je ne peux en être certain même si je le soupçonne. De toute manière, monsieur le juge, si telle était son intention, sa stratégie a bien fonctionné puisque 57

même un homme expérimenté comme vous est tombé dans le piège.

Aussitôt après le crime, plutôt que d'assurer sa fuite, l'assassin commit une erreur fatale, qui lui aura coûté la vie quelques jours plus tard. En effet, s'il s'était limité à nettoyer mon pistolet de ses empreintes digitales avant de l'abandonner sur le lit, pour ensuite aller me dénoncer à la police, il serait encore vivant. Quant à moi, je ne souffrirais pas cette humiliation qui me taraude l'existence. De la poisse uniquement : j'aurais été au mauvais endroit, au mauvais moment. Je me serais peut-être même résigné à tirer trente ans de prison à sa place. Aidé d'un alibi quelconque, il lui aurait suffi, comme témoin de l'accusation, de déclarer que sa chère épouse lui avait déjà fait part des propositions indécentes qu'elle recevait de la part d'un militaire aux manières violentes. On sait bien combien en certains cercles la médisance contre les militaires de carrière peut être chose courante. On l'aurait cru et on l'aurait plaint, surtout que des preuves de ma luxure avaient été trouvées dans le sexe de la victime. Mais non. L'imbécile ! Aveuglé par sa vanité, il commit alors le geste qui allait signifier sa perte. Il savait pertinemment que je me cachais dans la grande armoire de la chambre à coucher. Comment pouvait-il l'ignorer puisqu'il avait, après le meurtre, regardé les autres pièces et même sous le lit conjugal ? Mon uniforme étalé là ne laissait aucun doute. J'étais en effet dans l'armoire, nu comme un ver ou comme un simple civil nu, sans savoir que faire, paralysé par la scène que je pouvais entrevoir par le bâillement de la porte. Nu et transi, monsieur le juge, pendant que mon uniforme sur la chaise semblait m'adresser des reproches. L'assassin manqua alors l'occasion de tirer sur moi à travers la porte du meuble comme l'aurait fait n'importe quel honnête homme pour laver l'affront dans le sang. Mais non, monsieur le juge, il préféra m'humilier et, en le faisant, il croyait sans doute atteindre toute la noble institution militaire dont je fais partie. C'était un simple civil, j'insiste... Toujours avec mon pistolet à la main, il dévisagea longuement ma cachette comme s'il réfléchissait à sa vengeance,

la dégustant à la façon d'un véritable pervers. Ensuite, avec un sourire méprisant sur les lèvres, il pointa l'arme en direction de l'armoire. Mais au lieu de faire feu, tout en tirant la langue, il prononça seulement le bruit de détonations successives à la façon des bandes dessinées : bang, bang, bang... Et il ricana en nettoyant l'arme avant de l'abandonner sur le lit et de s'en aller. Je me sentais si avili, si blessé dans mon orgueil que je restai là un bon moment, interloqué et sans énergie pour reprendre mes sens. Le reste, vous le connaissez, monsieur le juge : mon départ précipité de la maison, la voisine qui me vit et qui me dénonça à la police, ma fuite et mon arrestation quelques jours après. Mais vous ignorez qu'avant d'être arrêté, monsieur le juge, je me consacrai corps et âme à la passion de retrouver mon ennemi pour venger son insolence, pour panser un tant soit peu mon honneur de militaire bafoué. J'ai réussi cette entreprise et cela me fit un très grand bien. Vous trouverez le corps de ce misérable Antenor da Silva, troué de ce qu'il restait de balles dans mon chargeur, au fond d'un puits désaffecté, en arrière de l'usine où il travaillait. La charogne d'un minable civil.

Voilà, monsieur le juge, c'est tout. J'espère que cette confession rédigée au seuil de ma mort saura vous convaincre que je suis innocent du crime dont on m'accuse.

Respectueusement,

Sergent Panfílio Figueiredo  
(sergent-major du 3<sup>e</sup> régiment d'infanterie  
de la circonscription militaire de Niterói)